

Épreuve commune
Janvier 2026 – Collège François Mitterrand

ÉPREUVE
HISTOIRE - GÉOGRAPHIE
Durée de l'épreuve : 1H30 **40 points**
PAP : 2h

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de la page 1 à la page 6

ATTENTION : Le sujet est à rendre avec votre copie.

EXERCICE 1 – ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS – 20 points

HISTOIRE – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

Le génocide des Arméniens (1915-1916)

Minorité de l'Empire ottoman, la population arménienne, de tradition chrétienne, avait déjà été victime de persécutions et de violences de la part des autorités turques, à la tête d'un empire appelé « ottoman », habité par différents peuples à majorité musulmane. Pendant la Première Guerre mondiale, le gouvernement décida d'exterminer la population arménienne, ce qui conduira à la mort de plus d'un million de personnes.

Document 1 – Le génocide, expliquée par une historienne

« Dès le 21 avril 1915, l'extermination massive des Arméniens était décidée et mise en place par l'Organisation spéciale (*dirigée par le gouvernement turc*), chargée notamment de surveiller l'exécution des lois de déportation, de tracer les trajets à faire parcourir aux déportés, d'étudier les manières de massacres auxquels les Arméniens étaient condamnés. [...] Le plan de déportation fut appliqué dans les différentes provinces [*de l'empire ottoman*] partout avec les mêmes procédés. En quelques mois, les déportés parcourent une distance de 600 km pour atteindre les régions désertiques [...] notamment vers la Mésopotamie, une des régions les plus brûlantes du globe [...].

Officiellement, afin de lui donner une forme légale, la déportation est présentée par les autorités turques comme un « déplacement de population » en raison des dangers occasionnés par la guerre.

Les Arméniens sont supposés créer des colonies agricoles [...]. En fait les déportés sont condamnés à mourir sciemment de faim, de soif, de maladies, d'épuisement sur les routes [...] La sale besogne est réalisée par des criminels, des bandits de grands chemins, libérés des prisons pour l'occasion [...]. Des Kurdes, Tcherkesses, sont également réquisitionnés pour piller, voler et tuer ».

A. ASSO, « *Le cantique des larmes-Arménie 1915-Paroles de rescapés du génocide* ». Edition Perrin, collection Tempus.

Document 2 - Récit d'un témoin oculaire, décrivant un convoi de déportés, hommes, femmes, enfants, dans la ville de Marach (en Anatolie) dans une lettre datée du 21 mai 1915.

« Je les ai vus sur la route, un convoi sans fin, accompagné de gendarmes qui les poussent en avant à coups de bâton [...]. Ils se traînent plutôt qu'ils ne marchent [...]. Une vieille femme trébucha et tomba dans la boue ; le gendarme la frappa deux ou trois fois de son gourdin [...] lui donna enfin un coup de pied plus fort et elle roula dans le fossé. J'espère qu'elle était déjà morte. Ces gens qui sont arrivés ici en ville n'ont rien mangé depuis deux jours. Les Turcs ne leur avaient permis de rien emporter, si ce n'est une couverture, une mule ou une chèvre [...]. On obligea les déportés à laisser tous les biens à Zeïtoun. La ville et les villages qui l'entourent ont été complètement vidés. 15 à 16 000 ont été dirigés vers Alep ; mais ils doivent aller plus loin : au désert d'Arabie. Veut-on les y laisser mourir de faim ? ».

J. LEPSIUS, *Rapport secret sur les massacres d'Arménie (1915- 1916)*, cité par A. ASSO « *Le cantique des larmes-Arménie 1915-Paroles de rescapés du génocide* ». Edition Perrin, collection Tempus

Questions

- 1) L'Empire ottoman a-t-il combattu aux côtés de la Triple-Entente ou de la Triple-Alliance, pendant la Première Guerre mondiale ? Justifiez votre réponse en rappelant les pays appartenant à ces deux alliances en 1915. 2 points
- 2) A quelle date (mois et année) commença le plan d'extermination et pendant quelle période se prolongea-t-il ? 2 points
- 3) Quelles sont les moyens, les méthodes de mise à mort, qui sont utilisés par les bourreaux pour exterminer les Arméniens de l'Empire ottoman, selon ces deux documents ? 3 points
- 4) Les responsables des massacres et / ou des déportations ne sont-ils que des militaires ou des gendarmes ? Justifiez votre réponse grâce à l'un des documents. 2 points

5) Le document présente un témoignage daté du 21 mai 1915. Recopiez et complétez le tableau ci-dessous. 4 points

	Oui ou Non	Explication(s)
Les Etats-Unis sont-ils entrés en guerre ?		
La bataille de Verdun a-t-elle eu lieu ?		
Les révolutions en Russie ont-elles commencé ?		
L'armistice de la Première Guerre mondiale a-t-il eu lieu ?		

6) Citez une ville et deux régions, nommées dans les documents, où se déroulèrent ces exactions et violences diverses. 2 points

7) Ces déportations et massacres sont en général cachés par les autorités turques, même si nombre de témoignages attestent des violences subies. Citez le passage du texte qui montre cette volonté de désinformation ? 2 points

8) Rappelez la définition de « génocide ». 2 points

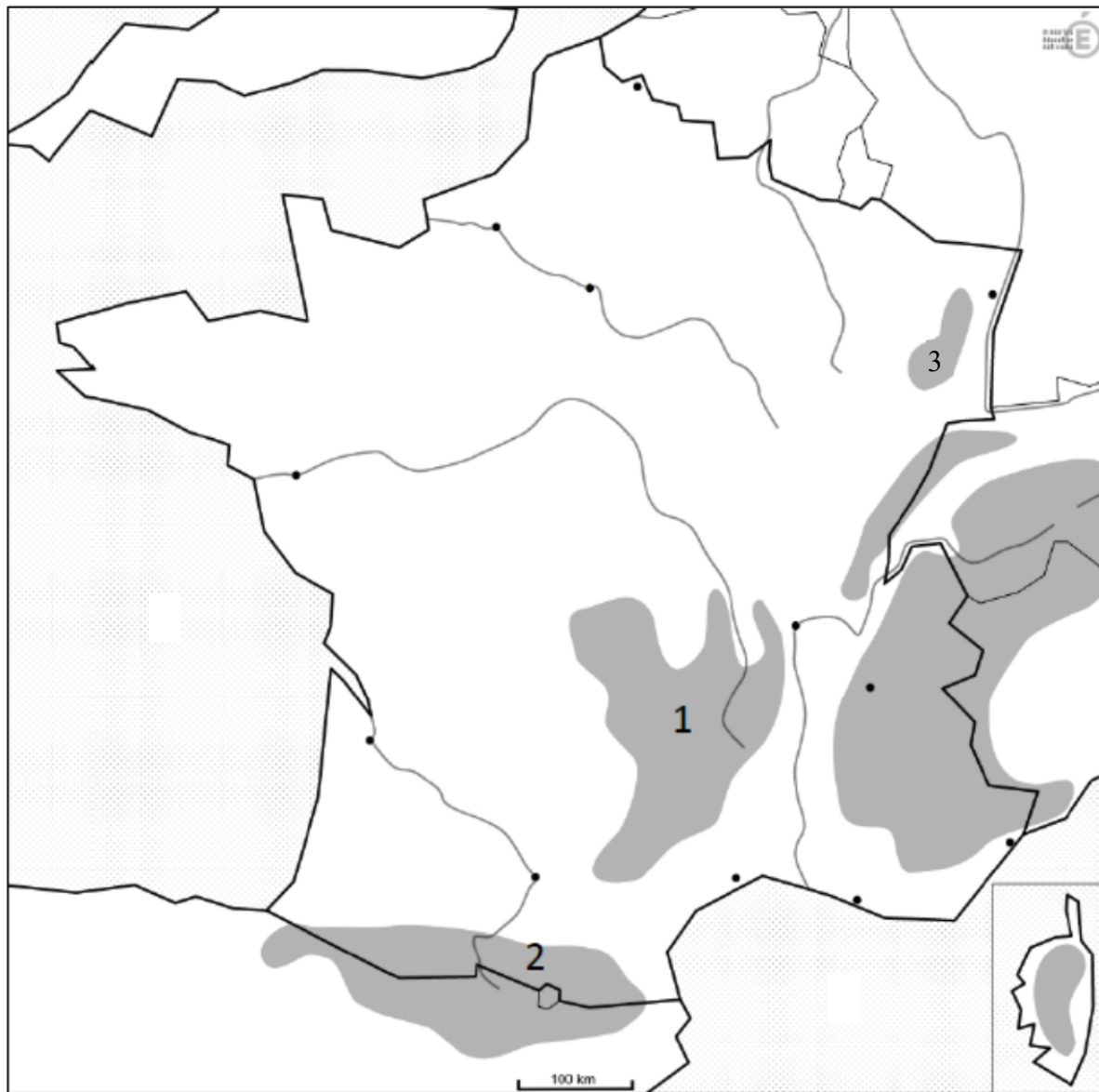
9) L'Empire ottoman a-t-il fait partie des puissances victorieuses en 1918 ? Justifiez votre réponse. 1 point

EXERCICE 2 – MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER

GEOGRAPHIE - 15 points

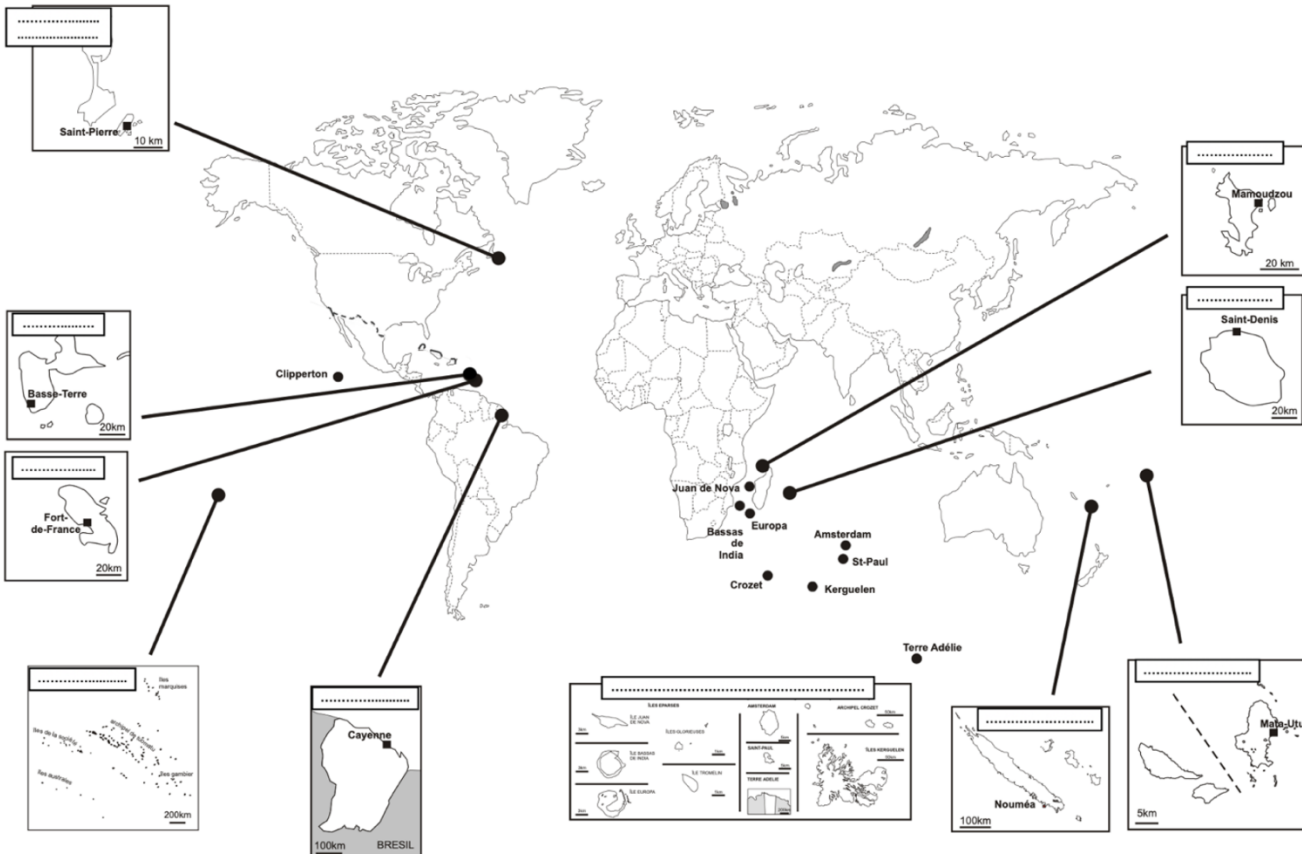
Repères géographiques

Cet exercice est à réaliser intégralement sur le sujet.



1. Sur la carte ci-dessus, replacez les aires urbaines suivantes à l'endroit qu'il convient : Lille, Nice, Nantes, Strasbourg, Toulouse, Lyon et Paris. 3,5 points
2. Identifiez ci-dessous les reliefs localisés avec les chiffres suivants sur le fond de carte. 1,5 point.
1 :
2 :
3 :

3. Remplacez en bleu sur la carte les fleuves suivants et indiquez leur nom à l'endroit qu'il convient : le Rhône, la Seine, La Garonne. 1,5 point.
4. Remplacez sur la carte ci-dessus à l'endroit qu'il convient les pays suivants limitrophes (= qui bordent) de la France : Espagne, Italie, Luxembourg et Royaume-Uni. 2 points
5. Indiquez le nom des deux mers et de l'océan qui bordent la France métropolitaine. 1,5 point



6. Sur la carte ci-dessus, localisez sur les tirets les DROM-COM suivants : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Wallis-et-Futuna, La Réunion, Mayotte – 3 points
7. Sur la carte ci-dessus, à l'endroit qu'il convient, localisez les océans Atlantique, Arctique, Pacifique et Indien. 2 points

EXERCICE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (5 points)

Complétez le tableau suivant sur le sujet.

	<u>Quel est le nom de ce symbole ?</u>	<u>De quand date-t-il ?</u>	<u>Quels éléments explicatifs pouvez-vous donner sur ce symbole ?</u>
			
			
			
	<u>Donnez la définition des deux termes suivants.</u>		
Démocratie			
Discrimination			